



BASTILLE · GARNIER · 3^E SCÈNE

DELEGATION DE SIGNATURE COMPLEMENTAIRE

Le Directeur général de l'Opéra national de Paris,

Vu le décret n°94-111 du 5 février 1994 modifié fixant le statut de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret du 26 août 2020 portant nomination de Monsieur Alexander NEEF aux fonctions de Directeur général de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 191 ;

Vu la délégation de signature de Madame Marjorie LECOINTRE, Directrice de la Communication, en date du 24 juin 2021 ;

DECIDE

Article 1er

Délégation permanente de signature est donnée à Madame Emmanuelle RODET-ALINDRET, Cheffe de service des relations avec les médias de l'Opéra National de Paris, pour signer les attestations de présence du personnel rattaché au service relations avec les médias, à compter du 30 mars 2023.

Fait à Paris, le 19 avril 2023

Alexander NEEF

Signature du bénéficiaire
Emmanuelle RODET-ALINDRET

Original : Service émetteur DAF
Copies : Secrétariats AC, DG, DRH et COM
Bénéficiaire de la délégation